

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1266

Rubrik: Dossier de l'édito

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La fumée du H encrasse fortement la vue

Alors que le Conseil d'Etat vaudois continue à prôner une politique répressive, que Lausanne ouvre une structure d'accueil pour toxicomanes et publie sa politique de la drogue, basée sur la prévention, quelques jalons pour affronter les votations à venir.

PRÉCISION

Selon l'ISPA, une drogue est une substance qui perturbe les fonctions naturelles du corps et qui influence l'humeur, les sentiments et les perceptions. On ne prend donc pas en considération le critère de légalité ou d'illégalité des substances.

CONTACTS

L'institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA, Lausanne. Tél. 021 321 29 35) a édité un petit fascicule sur les «erreurs courantes sur la drogue». Sur le WWW, pour une fois, une série de sites intéressants : l'Institut Lindesmith, sponsorisé par G. Soros (www.soros.org/lindesmith/tlcmain.html), le National Institute of Drug Abuse (www.nida.gov/NIDA/home.html), l'Addiction Research Foundation (www.arf.org/isd/faq/list.html, site canadien et bilingue) et bien sûr la totale à partir du mot clé DRUGS sur Yahoo (www.yahoo.com).

(ge) Parmi les affirmations qui circulent.

- «Les dealers distribuent gratuitement de la drogue aux écoliers, afin d'en faire de nouveaux consommateurs».
- «Quelqu'un qui prend une fois de l'héroïne en devient immédiatement dépendant».
- «Le haschisch est absolument sans risque».
- «Prendre du haschisch, c'est mettre le doigt dans l'engrenage des drogues dures».
- «La plupart des gens qui consomment des drogues deviennent des criminels pour pouvoir en financer l'achat.»

Point commun de ces affirmations? Elles sont toutes dénuées de fondement!

- Dans la réalité, ce sont les copains qui proposent de la drogue, sans aucune réelle intention de susciter la dépendance.

● Une chose sûre pour n'importe quelle drogue, légale ou illégale : on ne devient pas dépendant d'un produit du jour au lendemain, et la plupart des personnes qui prennent une fois une drogue ne seront pas ensuite des toxicomanes. Certaines études anglaises (à Merseyside) montreraient que seuls 10% des consommateurs d'héroïne seraient dépendants.

● La fumée du H encrasse fortement les poumons, et la substance active, le THC, s'accumule dans le corps (on n'en connaît pas les effets à long terme).

● Par contre le haschisch n'est pas une drogue de passage – presque toutes les «carrières» de toxicomanes ont commencé par un abus précoce d'alcool et de tabac.

● Heureusement, seule une minorité de consommateurs de drogue deviennent des criminels. La plupart de ces consommateurs de drogues ne sont même pas des «marginaux»; cette image est peut-être véhiculée par la publicité faite aux programmes de distribution contrôlée d'héroïne, qui s'adressent justement aux cas désespérés et dont plus de la moitié des participants ont déjà connu la prison.

Prévention

Soit un raton auquel on injecte une ou deux bonnes doses de MDMA (extasy). Le lendemain, les projections sérotoninergiques du raphé dorsal vers le cortex ont disparu, et ce pour toujours. N'y a-t-il pas de quoi s'affoler? (le comportement du rongeur après l'injection paraît normal, mais qu'est-ce qu'un

rat à l'état de conscience modifié ou qui est désinhibé émotionnellement?) La prévention primaire a été basée sur la peur de l'irréversibilité d'une prise de drogue. Ces programmes, sur le modèle américain du «just say no» ou DARE (Drug Abuse Resistance Education) ont probablement meilleure réputation qu'ils ne sont efficaces – d'après l'*American Journal of Public Health* leur efficacité est «minime» –, probablement parce qu'il est difficile de faire admettre à des enfants ou des adolescents qu'une seule prise de drogue (par exemple le crack) amorce une inexorable descente aux enfers alors qu'ils connaissent dans leurs familles des preuves du contraire, consommateurs ou ex-consommateurs occasionnels.

Répression, prohibition

Les ex-toxicomanes, qui se feront entendre lors de la votation «pour une Suisse sans drogue», ont un discours résolument prohibitioniste voire répressif, et ce d'autant plus que les programmes qui les ont aidés à s'en sortir ont été durs et disciplinaires. Mais quel serait le discours d'ex-héroïnomanes qui auraient suivi des programmes plus responsabilisants, plus médicaux et sociaux, par exemple ceux qu'implique une distribution contrôlée d'héroïne? Aurons-nous l'occasion d'entendre ces voix-là?

Agir sur l'offre: les USA dépenseront en 1997 plus de 15 milliards de dollars pour la lutte anti-drogue, dont 70% dans des programmes d'éradication de cultures en Amérique latine. Or, les drogues sont plus pures et moins chères qu'avant qu'ait été instaurée la politique de brûler les récoltes.

Fascination.

L'aspect culturel des drogues est prépondérant; la frontière licite/illicite en particulier n'est pas fondée médicalement (alcool licite ici, illicite là-bas; tolérance bienveillante face à la consommation prolongée de somnifères anxiolytiques, panique devant la consommation coutumière de haschisch). Du point de vue de la santé publique, la consommation d'alcool et de tabac par les adultes pèse bien plus lourd dans le bilan médico-social que la consommation de drogues illicites. Comment sortir du couple «diabolisation/fascination», et arriver à traiter le consommateur de drogue comme un citoyen et non comme un individu sous tutelle? ■